

Ville de



Blainville-sur-l'Eau

M E U R T H E - & - M O S E L L E

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2018-33

Séance du 17 mai 2018

Nombres de membres		
En exercice	Présents	Suffrages exprimés
27	18	26
Pour :		
Contre :		0
Abstentions :		0

Le Maire certifie que la convocation du Conseil Municipal a été faite le 7 mai 2018 et que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 25 mai 2018.

L'an deux mille dix-huit, le jeudi dix-sept mai à partir de vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville-sur-l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Olivier MARTET, Maire.

Etaient présents :

Mesdames : Martine CLAUSSE - Sarah CONCHERI - Nadia DORÉ - Anne Marie FARRUDJA - Nadine GALLOIS - Jacqueline GENAY - Marie Louise HUSSON - Cécile LANA - Catherine MANGEOT - Evelyne SASSETTI.

Messieurs : Paul BINDA - Paul BRANDMEYER - Alain COLLET - Bertrand DANIEL - Michel GUTH - Hervé LAHEURTE - Olivier MARTET - Monsieur Christian PILLER.

Avaient donné procuration :

Monsieur Thierry EVA avait donné procuration à Monsieur Paul BRANDMEYER - Madame Magali THOMASSIN avait donné procuration à Monsieur Alain COLLET - Madame Delphine CUDEY avait donné procuration à Monsieur Bertrand DANIEL - Madame Sandra DEMOUGIN avait donné procuration à Madame Nadine GALLOIS - Madame Monique PETITDEMANGE avait donné procuration Madame Sarah CONCHERI - Monsieur Francis LARDIN avait donné procuration à Monsieur Michel GUTH - Madame Laëtitia SCHLEGEL avait donné procuration à Madame Evelyne SASSETTI - Monsieur Abdulhak EL OMARI avait donné procuration à Monsieur Paul BINDA.

Etait absent :

Monsieur Teddy DELBE.

A été nommé(e) secrétaire de séance : Mme Nadia DORÉ.

OBJET : Administration générale – Règlement des salles

Par délibération n°2016-37 le Conseil Municipal, en date du 11 juillet 2016, adoptait les nouvelles tarifications des salles municipales, suite à la construction de la salle polyvalente et de demi-pension dite salle « Cabu ».

Aujourd'hui, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'adopter le règlement d'attribution des salles et la tarification associée.

Après explication et en avoir délibéré à 16 voix pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal :

- Valide le règlement de location de salles et tarification à l'heure des salles aux conditions jointes en annexe.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 28/05/2018

Le Maire,
Olivier MARTET

